

Les crédits

fonction publique pouvait toucher une pension et un salaire, tandis qu'un ex-député qui était ensuite réélu au Parlement ne pouvait toucher à la fois un salaire et une pension de député. L'idée, c'était que la carrière de député et celle de fonctionnaire étaient deux choses tout à fait distinctes, même si elles étaient toutes deux rétribuées par le gouvernement fédéral.

Quelle que soit la valeur de cet argument, il est évident que, de nos jours, les Canadiens estiment inacceptable le fait de toucher simultanément une pension et un salaire financé par les deniers publics. Comme l'ont expliqué certains députés, la pension des députés, y compris le cumul de pension et de traitement, leur tient à coeur. Je partage leur avis.

Malgré ce que certains députés pensent des observations des médias sur les pensions, je crois que ces derniers reflètent actuellement l'opinion de la plupart des Canadiens sur la question. Permettez-moi de donner des exemples de ce que les médias disent de cette question. Dans un éditorial paru en juillet dans le *Sun* d'Ottawa, on pouvait lire ceci: «De nos jours, la politique est une profession de ligue majeure qui commande des rétributions de ligue majeure—aussi bien pour les députés, les lobbyistes, les sénateurs ou les personnes nommées à certains postes par favoritisme. On ne voit pas beaucoup d'ex-politiciens faire la queue aux banques d'alimentation ou aux centres de main-d'oeuvre, n'est-ce pas?»

Je suppose que certains vont contester cette façon de voir. Je ne suis pas de ceux-là. C'est une opinion fort répandue au Canada, et le cumul de pension et de traitement contribue à l'image négative de la Chambre et de ses députés. J'aime bien la mention des lobbyistes dans l'éditorial dont je viens de lire un passage. À mon avis, les lobbyistes devraient être assujettis aux mêmes règles que les députés pour ce qui est des pensions et de la rémunération.

Dans l'éditorial du 16 mars du *Sun* de Vancouver, on pouvait lire ceci: «À moins de réduire les impôts, il n'y a rien que le gouvernement fédéral puisse faire pour rasséréner les Canadiens à l'humeur maussade, si ce n'est sabrer le traitement, les avantages et le régime de retraite des députés.»

Personnellement, je ne suis pas certain que des modifications au régime de retraite pourraient à elles seules rasséréner les Canadiens maussades dont il est question dans l'éditorial. Je suis toutefois persuadé que la suppression du droit de cumuler pension et traitement y contribuerait. Actuellement, le symbolisme d'une modification au régime de retraite des députés est énorme et va bien au-delà des nombreux arguments concernant le traitement que touchent les députés, ce qu'ils devraient gagner, etc. Une modification de la disposition relative au cumul de pension et de traitement et d'autres changements auront d'énormes répercussions au Canada, et j'y suis tout à fait favorable.

Voici un autre point de vue exprimé dans l'*Evening Telegram* de St. John's: «Ne vous attendez pas à ce que de nombreux députés renoncent à la vache à lait que constitue le régime de retraite. Les réformistes de Preston Manning qui préconisaient

des économies de bouts de chandelle se sont vite convertis aux méthodes dépensières. . .»

Le président suppléant (M. Kilger): À l'ordre. La distinction est mince. Le député cite peut-être un article. Je ne sais pas, mais je tiens à rappeler aux députés qu'ils doivent dans la mesure du possible ne pas se nommer par leur nom, mais uniquement par le nom de leurs circonscriptions ou de leur poste au sein du gouvernement.

M. Adams: Monsieur le Président, je vous présente mes excuses pour cela. En citant l'article du *Evening Telegram* de St. John's, j'aurais dû dire le chef du Parti réformiste «et ses réformistes qui préconisaient des économies de bouts de chandelle se sont vite convertis, une fois élus, aux méthodes dépensières des autres députés. Entre temps, c'est le reste de la population qui doit payer la note.»

• (1605)

Il me semble que les éditorialistes soupçonnent même les députés de l'opposition. Et cela me préoccupe. Ce doute qui plane sur les intérêts et les intentions des députés est une question importante pour nous tous. C'est une question très troublante qui est fondamentale pour notre efficacité à la Chambre.

Je voudrais que nous adoptions un régime de retraite qui soit juste et équitable, qui abolisse le cumul de pension et de traitement, qui fixe clairement l'âge auquel la pension serait versée et qui servirait d'exemple aux autres régimes de retraite du pays.

Je présume, puisque c'est écrit dans le livre rouge, que c'est précisément ce que fera le gouvernement.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, même si je suis d'accord avec le député sur les questions qu'il a soulevées, car on en parlait dans le livre rouge et elles font partie du petit projet de modification de ce régime des libéraux, je voudrais savoir si le député a le moindre désir de rendre ce régime plus équitable d'un point de vue mathématique et actuariel?

Est-il juste qu'une personne, comme moi dans ma carrière précédente, contribue à un régime de retraite pendant 27 ans pour obtenir les mêmes avantages qui reviennent à un député après six ou sept ans environ? Il y a une certaine injustice que, selon moi, perçoivent les Canadiens dans tout le pays. Ils considèrent que le taux de croissance est beaucoup trop élevé, bien que nos contributions soient probablement plus élevées que les leurs. Cependant, la croissance n'en demeure pas moins démesurée.

Je voudrais connaître l'opinion du député, car il semble tout à fait d'accord sur la nécessité de modifier en profondeur notre régime de retraite.

M. Adams: Monsieur le Président, je le répète, le gouvernement croit lui aussi qu'il est nécessaire de modifier ce régime. C'est toujours dans son intention de le faire.

Je tiens à dire à mon collègue d'Elk Island que lui et moi avons reçu la même cote dans la publicité parue dans le journal *The Globe and Mail* l'autre jour.

Même si je ne suis pas comptable, je crois personnellement que l'une des plus graves lacunes du système actuel réside dans